

www.pekea.org



Outils d'évaluation de la création des richesses collectives

Hachmi BENTAHAR et Yahya YAHYAOUI

La problématique :

Par richesses collectives il faut entendre ici des richesses créées par des citoyens collectivement et sur leur propre initiative (1) dans le seul but de satisfaire des besoins propres. Il ne s'agit donc pas de transfert de richesses par l'Etat en vue de satisfaire des besoins collectifs. De même qu'il ne s'agit pas de richesses créées en vue de transactions lucratives puisqu'elles sont réalisées hors marché.

Pour plus de précisions, il est important de clarifier le rapport entre initiatives citoyennes et pouvoirs publics. Les initiatives citoyennes, qu'elles soient individuelles ou collectives, émanent d'acteurs de l'économie solidaire et entrent inévitablement en rapport avec les politiques publiques. En effet, les unes et les autres sont soucieuses de l'intérêt général. Par conséquent, il n'est pas exclu que les initiatives citoyennes puissent entrer en conflit avec les politiques publiques. Or ces initiatives ne peuvent exister que si elles disposent de conditions favorables liées aux politiques publiques (démocratie, liberté publique) et que si la démocratie participative devient une réalité vécue.

Des obstacles peuvent donc se dresser devant la réalisation du droit à l'initiative. Ces obstacles peuvent être liés à des complications administratives ou à la non reconnaissance de la légitimité de ces initiatives.

C'est alors que si des outils appropriés d'évaluation des richesses créées et transitant par le marché ou par le biais de l'état sont communément connues, les richesses créées collectivement et se réalisant hors marché ne sont pas prises en compte par les outils d'évaluation traditionnelles (comptabilité privée et publique) **le problème est alors de savoir quels sont les outils adéquats pour mesurer ces richesses ? Quels sont les indicateurs qui peuvent révéler cette économie dite solidaire ? Peut-on considérer que les outils d'évaluation élaborés dans le cadre du marché sont les seuls à prendre en considération ? Ou bien il existe d'autres outils et d'autres indicateurs capables de rendre compte de ces richesses ?**

Les réponses à ce questionnement peuvent être d'ordre théoriques comme elles peuvent trouver des justifications au niveau des expériences vécues, d'où la nécessité de capitaliser des expériences dispersées. Au plan théorique, la clarification des outils d'évaluation des richesses collectives émanant d'initiatives citoyennes permet de mettre en évidence d'autres façons d'entreprendre. Ce qui rend nécessaire une déconstruction de représentation de l'économie traditionnelle.

Au plan des expériences, il s'agit de montrer comment la mobilisation du savoir-faire individuelle peut se transformer en savoir-faire professionnelle capable de créer des richesses.

1. De la nécessité du changement de la représentation de la richesse :

Les outils classiques de gestion, qui traduisent notre façon de représenter la richesse (comptabilité privée, comptabilité publique, comptabilité nationale), ne permettent pas d'apporter une appréciation globale de l'impact des activités économiques sur l'environnement au-delà des résultats financiers. En effet, ces outils ne favorisent pas un management intégrant des critères sociaux et environnementaux. En outre ce système de représentation de la richesse ne

peut rendre compte ou de mettre en évidence des richesses propres à l'économie solidaire, comme l'utilité sociale, les bénéfices collectifs, les externalités positives la plus-value sociétale.

Les conséquences d'une telle logique sont redoutables. Elles fondent le mythe des « producteurs » et des « ponctionneurs » ; d'un côté les entreprises considérées comme les seules productrices de richesse alors qu'elles ne peuvent remplir cette fonction qu'en transformant des ressources écologiques et humaines, de l'autre toutes les activités sociales et écologiques qui sont sensées être financées par un prélèvement de richesse. Cette manière de voir ignore les conditions anthropologiques et écologiques sans lesquelles aucune richesse économique ne serait possible.

Il est, donc, temps de changer de représentation de la richesse. C'est pour l'économie solidaire un enjeu décisif et pour le mouvement associatif une occasion à saisir. C'est pour éviter de sombrer dans un monde où s'imposeraient des critères qui ignorent les enjeux écologiques et humains et où seront valorisées des activités destructrices dès lors qu'elles sont financièrement rentables.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) qui sert de boussole au plus part de nos responsables a en effet ceci de remarquable qu'elle se moque de la nature des activités qu'elle additionne pourvu que celles-ci génèrent des flux monétaires. Les milliards que comptent à la collectivité des destructions humaines et environnementales ne sont pas comptabilisés comme des destructions mais comme des apports de richesse dans la mesure où elles génèrent des activités économiques exprimées en monnaie. **Il y aura donc, des valeurs ajoutées qui viendront gonfler le produit intérieur brut.**

Dans le même temps, les activités bénévoles qui ont permis d'éviter ou de limiter une partie des effets de ces maux sont considérées comme ne produisant aucune richesse et contribuent même à la baisse des PIB du moment qu'elles développent des activités non lucratives.

Les formes actuelles de notre représentation de la richesse ont ainsi pour effet de primer la casse écologique, sociale ou sanitaire et sa lourde réparation. S'est aussi une prime à l'incivisme et à l'amoralisme, puisque l'amoralisme méthodologique de l'économie comme discipline se transmet dès lors que celle-ci devient la norme sociale et culturelle dans la société de marché.

2. Des méthodes alternatives :

Les partenaires financiers des acteurs de l'économie solidaire utilisent encore largement les critères d'évaluation de l'économie dominante, sous-estimant l'originalité de leur apport, direct ou indirect, à la collectivité.

La création de nouveaux outils pour l'économie solidaire est un moyen de valoriser sa spécificité et pourquoi pas à plus long terme constituerait la norme ou la référence pour la société dans sa globalité.

Cette entreprise pose d'emblé un certain nombre de questions auxquelles les collectivités sont appelées à répondre.

- D'abord, il y a une interrogation d'ordre éthique, celle du prix; faut-il donner un prix à tout ?

- En suite, se pose la question de la quantification : peut-on tout quantifier ? Peut-on par exemple mesurer **le lien social** ?

- En fin, si oui, par qui et comment. Il s'agit de savoir si ces nouveaux outils seront élaborés en collaboration avec les partenaires publics et privés ou plutôt conçus de façon discrète et isolée par les acteurs de l'économie solidaire.

Au-delà de ces questionnements, on peut noter que depuis une vingtaine d'années, les acteurs de la finance solidaire et de l'économie sociale et solidaire élaborent une nouvelle logique comptable et gestionnaire. Les uns comme les autres cherchent à prendre en compte dans leurs activités des préoccupations éthiques et solidaires.

Cette tendance n'est pas propre aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. La responsabilité sociale de

l'entreprise vis-à-vis de son environnement est de plus en plus prégnante comme en témoigne la sensibilité de l'opinion publique aux questions de la sécurité alimentaire, de la détérioration du milieu naturel, du respect des droits économiques et sociaux.

La création de labels sociaux ou écologiques, la multiplication des chartes éthiques, des codes de conduite, l'apparition d'agences de notation sociétale sont autant de signes pour promouvoir une humanisation de l'économie. Certaines gestionnaires de fonds de pension et d'épargne s'interrogent également sur les critères de placement. Le risque de « mauvaise réputation » devient pour l'entreprise un risque majeur avec des conséquences directes sur ses ventes ou sa cotation boursière.

Le respect d'un mode de compartiment responsable et solidaire doit s'appuyer sur des dispositions particulières : ainsi, la reconnaissance des statuts de l'économie sociale et solidaire devrait en favoriser la pratique.

Ces évolutions constituent une opportunité pour les acteurs de l'économie solidaire. Elles leur donnent l'occasion de montrer que leur activité intègre positivement ces dimensions d'utilité et d'équité sociales dans leur finalité et leur fonctionnement.

Des instruments de comptabilité élargis existent en ce sens, en Europe sous divers appellations ; « compte sociale », « rapport éthique », « bilan social ».

D'autres expérimentations sont venues pour illustrer la recherche d'une prise en compte globale des activités d'économie sociale et solidaire qualifier le plus souvent de « fonctionneuses » de richesses. C'est le cas, notamment, des régies de quartiers français, qui, loin d'être consommatrices nettes d'aides publiques, elles rapportent plus à la collectivité qu'elle ne contient. Dans cette optique une étude du CRIDA tente de mesurer les externalités positives des activités associatives ou coopératives.

Le bilan social fut l'un des outils précurseurs dans ces tentatives et son institutionnalisation (France, 1977)⁽²⁾ permet notamment à des agences de rating comme l' « ARESE » de développer des grilles d'évaluation et de notation des entreprises en tenant compte des critères sociaux et en les étendant à des critères de respect de l'environnement.

Le projet de « bilan sociétal » initié au sein de l'économie sociale est plus ambitieux encore puisqu'il ajoute à ces critères écologiques et sociaux des événements d'enquête et d'évaluation civiques et sociétaux en donnant au concept de « responsabilité sociale de l'entreprise » son sens le plus exigeant.

3. Les tentatives internationales d'élaboration de nouveaux indicateurs :

La recherche de nouveaux indicateurs pour mesurer et représenter la richesse créée au sein d'une société émane de manière particulière d'organisations internationales. (Nation unies, banque mondiale,....).

Au premier rang de ces indicateurs, on cite « les indicateurs de développement humain IDH » élaborés par le programme des nations-unies pour le développement (PNUD).

Les travaux de la banque mondiale et ceux de J.Tobin ont aboutis, à proposer des indicateurs qui méritent d'être évoqués.

Les indicateurs de développement humain : La philosophie générale des rapports mondiaux sur le développement humain vise à rétablir le lien entre l'économie et l'éthique. Cette tentative part des constats suivants :

* le développement humain est une fin dont la croissance économique est le moyen.

* les dernières décennies montrent clairement qu'il n'existe pas automatiquement de lien entre croissance économique et développement humain.

* il importe de porter d'avantage d'attention à la qualité de cette croissance à fin de s'assurer qu'elle accompagne les objectifs que sont le développement humain, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement, la viabilité à long terme du développement.

Cette vision place au premier plan les deux richesses fondamentales oubliées par l'économie dominante : les humains et leur environnement naturel.

L'indicateur de la banque mondiale :

Confrontée à l'échec de ses politiques d'ajustement et à l'aggravation des inégalités mondiales et l'apparition de nouveaux phénomènes de pauvreté, elle a entamé une expérimentation de nouveaux instruments de mesure des richesses : il s'agit, au lieu de considérer le seul capital physique, les actifs productifs des pays, d'y ajouter « le **capital naturel** » et le **capital humain**. Cette expérimentation s'appuie sur les travaux sur le « capital social » qui redonnent aux facteurs humains et aux relations sociales une place importante et décisive.

L'indicateur du bien être (Net national Welfare)

Initié par James Tobin, le « Net national Welfare » s'obtient à partir du produit intérieur brut (PIB) en lui retranchant des facteurs liés à des dépenses visant à réparer les dommages infligés par la croissance elle-même et qui n'augmentent pas le bien être (pollution, accidents de circulation,...etc.).

Sont ajoutés, en revanche, la consommation publique, les services rendus par les équipements collectifs, les loisirs, le travail de la ménagerie dans son foyer...etc.

L'indicateur écologique : le coût environnemental

Plusieurs recherches internationales se sont centrées sur l'autre grande oublié de la richesse, l'écologie, qui en toute logique devrait encadrer l'économie. En effet, aucune économie humaine ne serait possible sur une planète dont l'air serait devenu irrespirable, l'eau imbuvable e la terre empoisonnée.

L'ONU a ainsi élaboré un « system of integrated environmental and economic accounting » qui prend en compte sous forme monétaire, l'impact du développement des activités économiques sur l'environnement. Un « coût environnemental » est employé pour trois types d'utilisation : l'épuisement des actifs naturel, l'usage du sol et du paysage, l'utilisation de l'environnement pour se débarrasser des déchets. Le PIB vert s'obtient ainsi par déduction du coût lié à l'utilisation du capital environnemental.

4. L'expérience marocaine

Le suivi du bien-être de la population est essentiel pour le développement humain durable.

Il doit permettre l'examen de l'impact des différentes politiques économiques et sociales sur la qualité de vie des diverses couches de la population et d'adapter ou de réorienter les programmes de développement conformément aux besoins réels de cette population.

Les indicateurs sociaux sont les instruments d'évaluations et des progrès accomplis dans la voie du développement social. Ils permettent, en effet, de disposer de l'information statistique pour la conduite d'une planification sociale efficace.

Ces indicateurs, qui sont établis annuellement par la direction de la statistique, touchent différents aspects de la vie sociale de la population habitat, santé, emploi, éducation, alphabétisation, loisir...etc.

Ainsi, on peut relever l'existence d'une panoplie d'indicateurs comme le taux de chômage, taux de scolarisation, l'accès à l'eau potable...etc qui visent mesurer la qualité de vie de la population et son bien-être.

Ce qu'on peut remarquer c'est que ces indicateurs ne rompent pas avec l'idée que le social reste fondamentalement un secteur ponctionneur de richesse.

Ces indicateurs parlent souvent en terme de dépenses. On peut remarquer aussi que seul les activités émanant des pouvoirs publics sont prises en considération. La contribution de la société civile, les acteurs de l'économie solidaire, demeurent occultée, et laissée pour compte.

Au plan officiel, on relèvera donc, l'absence d'indicateurs capables de mesurer la richesse créée par les acteurs de la société civile.

Au plan pratique, on observe néanmoins de multiples expériences émanant d'acteurs associatifs e aboutissant à la création de nouveaux outils d'évaluation de la richesse. Faute de moyens, notre enquête n'est peut être pas probante pour trancher sur les principaux indicateurs ainsi créés, mais nous tenons à relater expériences aussi modestes soit – elle, en attendant des approfondissements ultérieurs.

Cas de la coopérative d'habitats des enseignants : Une expérience avait démarrée, il y a maintenant une dizaine d'année. Ce sont des enseignants en difficulté de trouver des logements à la portée de leurs bourses, qui ont pris l'initiative de se regrouper en coopérative d'habitats, et se solidariser en vue de contourner les

spéculateurs. La technique consiste à réaliser des versements mensuels en rapport avec les capacités financières de tous les coopérants jusqu'au moment où un capital permettant de se procurer les 7 hectares de terrain viabilisable avait été réalisé. Ensuite, on procède de la même manière pour regrouper la somme d'argent nécessaire pour la viabilisation du terrain acheté. Par contre, il n'a pas été possible d'éviter le banquier, car la construction demande beaucoup plus de moyens.

Les résultats sont tout de même assez conséquents aussi bien du point de vue indicateurs quantifiables (du marché) que du point de vue nouveaux indicateurs non quantifiables(économie solidaire).

En effet, en se basant sur des indicateurs traditionnels relevant du marché, le gain réalisé par la coopérative est estimé à 24 millions de dhm. En effet, le coût total (prix du terrain plus coût de viabilisation du terrain) a été d'environ 12 millions de dhm, soit un coût unitaire au mètre carré viabilisé de 300dhm. Or le prix réel du mètre carré, c'est-à-dire pour les non coopérants dans un terrain à côté était au même moment de 900dhm. Ce qui permet de conclure que le gain réel réalisé par la coopérative a été ce que nous avons annoncé.

En plus d'autres indicateurs non quantifiables sont enregistrés. En effet, la coopérative a pu développer de nouveaux indicateurs, parmi lesquels on citer :

- **L'indicateur d'emplois de proximité** : la coopérative a en effet, crée des emplois de gardiennages environ 6 emplois pour préserver la sécurité des habitants du quartier.

- **L'indicateur de lien social** : C'est un indicateur non quantifiable. Mais il est évident de noter que des services sont rendus aux habitants et aux visiteurs qui sont inestimables. Une vie de société et de solidarité est instaurée dans le quartier, ce qui permet des rencontres et des échanges fructueux entre les résidents. De même qu'un service de renseignement est instantanément délivré pour tout visiteur à tout moment. Enfin certains services collectifs sont possibles entre habitants. : nettoyage, entretiens du quartier et des rues, des services collectifs (mosquée, jardins, école etc...). De même que des services particuliers sont fournis par les uns et les autres (cours particuliers, garde d'enfants, transports scolaire etc....)

Cas d'un Ksar à Figuig : Les figuiguis (habitants de la ville de Figuig au sud de la région orientale) sont connus par l'esprit de solidarité qui règne entre eux depuis des temps très lointains. C'est alors qu'ils sont connus par les Ksour (pluriel de Ksar) c'est-à-dire un habitats collectif entouré d' une enceinte murale très haute. Servant en même de protection contre les intempéries et les agressions de toutes formes. C'est sur des initiatives citoyennes des membres de la tribu que ces constructions sont réalisées de manière solidaire où tous les jeunes sont associés chacun selon ses moyens dans un esprit de volontariat parfait.

En plus de nombreux services collectifs sont pris en charge par les habitants des ksour (entretien, sécurité, formation, services sanitaires (circoncision, assistance à la naissance, et tout autres soins appelés traditionnels)

La aussi, de nombreux indicateurs peuvent être développés. Il y a ceux qu'on pourrait quantifier (emplois de proximité, formation, services sanitaires etc ...) et d'autres qu'on ne peut pas quantifier (lien social, etc ...)

Conclusion :

Les difficultés et les débats, concernant l'élaboration de nouveaux indicateurs qui tiennent compte des différentes formes de richesses, (physique, écologique, sociale) sont importantes. Mais nous pouvons déjà noter l'existence de convergences sur plusieurs points majeurs.

On ne peut réduire les humains au statut de simple facteur de production ou de consommation et considérer comme des charges des dépenses éducatives sanitaires ou sociales qui améliorent leur qualité de vie et leurs capacités créatrices. A l'heure où la mutation informationnelle fait de la « matière grise » la nouvelle matière de la richesse, on ne peut oublier que l'intelligence humaine n'est pas dissociable de la santé mentale et corporelle des individus comme des collectivités.

On ne peut de même continuer à occulter la valeur des biens écologiques vitales sous prétexte qu'étant abondants et gratuits il n'aurait pas de valeur économique. Leur destruction, ou leur pollution, fait apparaître au contraire leur valeur réelle.

Notes :

(1) : Il est supposé que les citoyens jouissent du droit à l'initiative. On distingue souvent l'initiative individuelle qui se manifeste à travers la capacité de créer ou de participer à la création de richesses. Des initiatives qui s'appuient sur la capacité de mobiliser le savoir-faire individuel et de le transformer en savoir-faire professionnel.

L'intérêt de cette dernière démarche est qu'elle est génératrice de revenus et d'autonomie.

L'initiative collective par contre se cristallise à travers un entrepreneur social et civique capable de porter un projet et de s'appuyer sur un réseau social, civique, composé de bénévoles, d'usagers, de futurs travailleurs etc... en même temps que sur un partenariat composé d'institutions publiques et privées. Le processus d'émergence de ces initiatives individuelles et collectives s'inscrit dans la dynamique de l'économie solidaire. / [Revenir au texte](#)

(2) : Patrick VIVRET (Rapport de) , « Reconsidérer la richesse », document attac, pp 19 – 20./ [Revenir au texte](#)

Last modified
comm/C-3-Bentahar.html
11-12-2003 23:Dec

